

3 questions à...

Céline Prim, adjointe au maire
déléguée à la Santé et aux Solidarités



L'Ovillois Mag' : La solidarité est un domaine dont les champs d'intervention et les publics sont très nombreux. Quelles sont vos priorités?

Céline Prim : Nos activités sont essentiellement tournées vers l'accompagnement des seniors et des personnes fragilisées socialement. Pour favoriser le maintien de nos aînés dans leur habitation, qui est une de leurs attentes fortes, nous avons mis en place un portage des repas à domicile. Nous leur proposons aussi un service de téléassistance pour garantir leur sécurité. La Ville a aussi fait le choix d'adhérer au Syndicat intercommunal pour le maintien à domicile qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, dépendantes, et aux personnes en situation de handicap de moins de 60 ans. Bien accompagner nos aînés, c'est aussi proposer aux 67 ans et plus des moments de convivialité, comme les « repas de l'amitié », une tradition avec laquelle nous allons enfin renouer cette année après deux ans d'interruption dus au Covid. Autres exemples avec la galette des Rois que nous venons de partager le 31 janvier et les ateliers proposés toute l'année par la résidence autonomie Les Belles-Vues. Facilement accessible grâce à la navette électrique, elle ouvrira son restaurant à tous les seniors ovillois de 60 ans et plus à partir du 1^{er} mars.

“ Nous avons recruté une assistante sociale pour mieux accompagner les personnes en difficulté ”

Houilles s'associe aussi à la Semaine nationale des retraités et personnes âgées plus connue sous le nom de Semaine bleue. Cette année, la commune va aussi devenir « Ville amie des aînés », un réseau créé par l'Organisation mondiale de la santé pour promouvoir un « mieux vivre ensemble » au sein des territoires.

L'accompagnement de la Ville est aussi tourné vers les personnes fragilisées socialement...

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est le lieu de référence et l'acteur principal de notre action. C'est à la fois un point d'accueil et un centre d'information [voir aussi p. 14]. Il y a une méconnaissance et beaucoup d'idées reçues sur les aides proposées : prime de Noël, prime énergie..., comme sur les critères d'éligibilité. J'insiste aussi sur les permanences qui sont assurées par nos services et par des associations ou des institutions extérieures. Elles couvrent des domaines aussi nombreux que variés. Mais on ne le sait pas assez...

Pour renforcer son action, la Ville a également recruté une assistante sociale.

C'était indispensable pour mieux accompagner les personnes en difficulté. Trouver une habitation est une de ces problématiques gérée par le service Logement. En janvier, les services municipaux ont comptabilisé 1898 demandes de logement social pour lesquelles la commune de Houilles apparaît en premier choix. C'est beaucoup plus que le contingent dont nous disposons : 585 logements. Nous faisons malgré tout le maximum pour répondre aux demandes en organisant régulièrement des commissions de pré-attribution pour sélectionner des dossiers que nous présentons ensuite aux bailleurs. Mais c'est à eux qu'appartient le choix final, et il faut souvent plusieurs années avant d'obtenir une réponse. Durant cette attente, chaque changement de situation, comme une naissance ou un changement de lieu de travail, doit être rapporté. Chaque élément du dossier donne en effet des points qu'il faut cumuler pour décrocher un logement. C'est la cotation [lire p. 15]. J'invite donc tous les demandeurs à mettre leur dossier régulièrement à jour.